

## Modalités de prise en charge des lombalgies chroniques

**Cette étude a permis de comparer différentes stratégies de prise en charge des lombalgies chroniques dont souffrent un grand nombre de personnes et qui sont à l'origine de nombreux arrêts de travail.**

La lombalgie chronique, première cause d'invalidité professionnelle, est à l'origine d'un nombre important d'arrêts de travail. Le caractère multifactoriel de cette incapacité au travail a conduit au développement de prises en charge multidisciplinaires des patients avec pour objectif de lutter contre leur conditionnement physique et psychologique, de favoriser leurs activités et d'obtenir une réinsertion professionnelle. Ces programmes de « restauration fonctionnelle » ont montré leur efficacité pour le maintien des patients au travail, mais leur faisabilité et leur coût ne permettent pas de traiter de grandes populations de patients. L'efficacité des programmes standardisés de kinésithérapie libérale, conforme aux recommandations internationales, a également été démontrée, mais leur efficacité en termes de reprise du travail était considérée comme significativement inférieure.

L'objectif de ce projet était de comparer l'efficacité de trois stratégies thérapeutiques :

- un programme pluridisciplinaire intensif réalisé en centre de rééducation (5j/semaine) ;
- une prise en charge de kinésithérapie ambulatoire, conforme aux recommandations, et appliquée dans le cadre d'un réseau ;
- une rééducation ambulatoire dans un contexte pluridisciplinaire associant une prise en charge par un kinésithérapeute libéral et un ensemble d'autres prestations coordonnées par un centre de rééducation à raison d'un jour par semaine (groupe de pairs, soutien psychologique, ergonomie, concertation avec le médecin du travail et le médecin traitant).

Cette étude, menée sur 159 patients atteints de lombalgie chronique, a permis de montrer que ces différentes stratégies avaient une réelle efficacité, avec une baisse significative des arrêts de travail dans les 12 mois qui ont suivi le traitement. Elle montre qu'une prise en charge mixte, ambulatoire et pluridisciplinaire, permet d'obtenir de bons résultats chez les patients, à savoir l'absence de différence significative avec le programme institutionnel de référence. Le développement de ce type de stratégies mixtes permettrait la prise en charge d'un plus grand nombre de patients à un coût moindre. Ce résultat représente un grand espoir pour tous les patients qui sont en attente d'une place dans les centres de rééducation.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2011).

## Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA :**  
[https://www.cnsa.fr/documentation/010-richard-rapport\\_final.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/010-richard-rapport_final.pdf)
- PETIT A., ROCHE-LEBOUCHER G., BONTOUX L., *et al.* « Effectiveness of three treatment strategies on occupational limitations and quality of life for patients with non-specific chronic low back pain: Is a multidisciplinary approach the key feature to success: study protocol for a randomized controlled trial », *BMC Musculoskeletal Disorders*, 2014.
- RONZI Yoann, ROCHE-LEBOUCHER Ghislaine, BÈGUE Cyril, *et al.* « Efficiency of three treatment strategies on occupational and quality of life impairments for chronic low back pain patients: is the multidisciplinary approach the key feature to success? », *Clinical Rehabilitation*, octobre 2017.

## À propos du laboratoire

Le centre de ressources sur les maladies professionnelles et le maintien en emploi, pôle USSAR de référence hospitalo-universitaire de niveau national en pathologie professionnelle – maintien en emploi, est un projet innovant centré sur des thématiques majeures de santé au travail (TMS, psychopathologie du travail, cancer) et la prévention de la désinsertion professionnelle. Cette action s'accompagne d'un centre de ressources en santé au travail pour la fonction publique (hospitalière) du territoire de santé comprenant des activités ouvertes sur la « Ville » et la « Société », en cohérence avec le projet de recherche ligérien en santé au travail.

Site : <https://www.chu-angers.fr/offre-de-soins/centres-de-referance-de-ressources/centre-de-ressources-sur-les-pathologies-professionnelles-56180.kjsp>

## Contact

Dr Audrey Petit

Centre de consultations de pathologie professionnelle du CHU d'Angers

[aupetit@chu-angers.fr](mailto:aupetit@chu-angers.fr)

Référence du projet n° 010

Appel à projets 2007 – Le handicap, un nouvel enjeu de santé publique (IReSP)

Titre : *Effet de trois stratégies thérapeutiques sur la restriction de la participation des patients présentant une lombalgie chronique* (I. Richard).